**DÉLIBÉRATION**

**instaurant les modalités de participation à la protection sociale complémentaire en matière de santé dans le cadre d’une procédure de labellisation**

Le [**date**] à [**heure**], à [**lieu**] se sont réunis les membres du [**assemblée délibérante**] sous la présidence de [**Nom, Prénom et qualité de l’autorité territoriale**], convoqués le [**date**].

Étaient présents : [**liste des présents**]

Étaient absent(s) excusé(s) : [**liste des absents**]

Le secrétariat a été assuré par : [**Nom, Prénom et qualité du secrétaire de séance**]

**Le Maire *(ou le Président)* de [collectivité ou établissement public] informe l’assemblée :**

Selon les dispositions des articles L.827-1 et suivants du code général de la fonction publique, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues ou vérifiée dans le cadre d’une procédure de mise en concurrence.

Dans le domaine de la santé, après avoir recueilli l’avis du comité social territorial, [**collectivité ou établissement public**] souhaite participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

**Le Maire *(ou le Président)* de [collectivité ou établissement public] propose à l’assemblée :**

D’instituer les modalités de participation à la protection sociale complémentaire dans le cadre d’une procédure de labellisation, selon un montant [**annuel ou mensuel**] de participation en matière de santé fixé à [**montant**] € par agent.

**OU**

Dans un but d’intérêt social, [**collectivité ou établissement public**] souhaite moduler sa participation en matière de santé, en prenant en compte le revenu des agents et, le cas échéant, de leur situation familiale selon les modalités suivantes :

* [**décrire les critères retenus et le montant, annuel ou mensuel, de la participation en fonction de chaque critère**]

**Le [assemblée délibérante], après en avoir délibéré :**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.827-1 et suivants,

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu l’avis du comité social territorial réuni en date du [**date**],

**DECIDE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Article 1** **:**  | D’instituer la participation à la protection sociale complémentaire en matière de santé et d’en fixer l’application, conformément aux dispositions législatives et réglementaires, selon les modalités exposées ci-dessus. |
| **Article 2 :**  | Que [**Qualité de l’autorité territoriale**] est chargé(e) de prendre toutes les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération. |

**ADOPTÉ**

A l’unanimité des membres présents

**OU**

A [**nombre**] de voix pour

A [**nombre**] de voix contre

A [**nombre**] abstention(s)

Fait à [**commune**], le [**date**]

[**Nom, prénom et qualité du signataire**]

**Transmis au représentant de l’État le [date]**

**Publié le [date]**

Le Maire (ou le Président),

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
* informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr